

Martigny, le 28.05.2020

COVID-19, fin de l'année scolaire

Chers parents,

Le Conseil d'Etat a pris la décision ce jour de poursuivre l'école en présentiel et en demi-classe jusqu'à la fin de l'année scolaire.

L'organisation développée depuis le lundi 11 mai sera reconduite de la manière suivante :

Sem 5	Lu 08.06	Ma 09.06	Me 10.06	Je 11.06	Ve 12.06
	Groupe A	Groupe B	Pas de cours	Congé	Groupe B

Sem 6	Lu 15.06	Ma 16.06	Me 17.06	Je 18.06	Ve 19.06
	Groupe B	Groupe A	Pas de cours	Groupe B	Groupe A

La direction se recommande pour que les élèves respectent strictement le programme établi. Ils ne viennent pas occuper le préau scolaire ou rencontrer leurs camarades à la sortie des classes alors qu'ils sont censés être à la maison à accomplir les tâches données par les professeurs.

Les modalités de promotion, transfert et les conditions d'accès aux écoles subséquentes sont jointes à ce message et disponibles sur le site du CO d'Octodure. Ces modalités seront discutées en conseil de classe et le titulaire prendra contact avec les parents lors que la situation l'exigera. Les situations particulières seront soumises par la direction de l'école à l'inspectorat pour décision.

Tout en vous souhaitant bonne réception de ces informations, je vous adresse, Chers parents, mes meilleures salutations.

Nicolas Theux



Directeur

Annexe : dispositions d'application du 24 avril 2020 (uniquement les paragraphes liés au CO)